

NOS RECOMMANDATIONS LORS DE LA RECEPTION DE VOS COMMANDES



ATTENTION

Selon le code du transport, si vous acceptez le colis, vous êtes responsable des marchandises réceptionnées. Vous êtes donc tenu de vérifier le contenu du colis à chaque livraison avant que le chauffeur ne parte. Au moindre doute, il est préférable de refuser le colis puis de nous contacter.

- 1** Avant de signer le bon de livraison, vous devez impérativement ouvrir le colis en présence du transporteur afin de vérifier que votre commande n'a subi aucun dommage lors de son acheminement et que l'article est bien à l'intérieur.
- 2** Vous ne devez pas céder aux pressions du transporteur, il ne peut pas vous refuser la vérification du contenu de votre colis. Il s'agit d'un droit et d'un devoir.
- 3** En cas de carton endommagé, vous devez impérativement refuser le colis ou si vous souhaitez conserver le colis malgré l'endommagement, vous devez émettre des réserves précises.

VIGILANCE SUR LES BONS DE COMMANDE

Les adresses de livraison contenant des cedex ne sont plus acceptées. Nous demandons au client d'indiquer au minimum le contact du destinataire, son numéro de téléphone portable et si possible, ses jours de télétravail

NOUS CONTACTER

Vous pouvez contacter notre service commercial par mail via commercial.abt@econocom.com ou par téléphone au 01 41 67 34 34.